

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 25 octobre 2019

Discours d'ouverture

Intervention d'Henri ETCHETO

Conseiller départemental de Bayonne

Président du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Les collectivités départementales vivent des moments inquiétants. Des menaces sérieuses pèsent sur leur pérennité, à l'heure où elles incarnent pourtant le niveau pertinent pour répondre aux enjeux de nos territoires et de leurs habitants et de l'actualité de ces mois et de cette année écoulée n'a fait que le rendre beaucoup plus réel.

Face à un climat social délétère, face aux menaces qui pèsent sur les plus fragiles et face à l'abandon de pans entiers de territoires par le gouvernement, notre rôle doit, aujourd'hui davantage qu'hier encore, être renforcé dans le paysage institutionnel.

Car notre rôle, et nous en avons souvent débattu dans cette enceinte, est bel et bien de protéger. D'accompagner. De soutenir. D'aider. C'est l'essence même du principe de la solidarité, qu'elle soit humaine ou territoriale, dont la loi nous a confié la responsabilité.

La tâche est immense et exigeante. Elle doit nous mobiliser, toutes et tous, sur l'ensemble de ces bancs.

Cela commence, bien sûr, par résister aux mauvais coups auxquels se livre le gouvernement.

Car c'est une entreprise de dégradation sans précédent qui est à l'œuvre dans notre pays.

Une dégradation de notre modèle social, une dégradation du maillage public territorial, une dégradation, enfin, des capacités d'action des collectivités locales.

Dégradation du modèle social d'abord, avec une réforme inique du système de retraites, qui nie la pénibilité de certains métiers, les inégalités de parcours, la dureté de la vie qui touche davantage les classes populaires que les classes aisées. Une réforme qui aura pour conséquence d'accroître les inégalités, d'abord entre les femmes et les hommes (pourtant supposée être la priorité du quinquennat), puis entre les premiers de cordée et tous ceux qui suivent, plus ou moins facilement.

Dégradation de notre tissu territorial ensuite, avec un démantèlement sans précédent de nos services publics de proximité. Mais enfin, qui a pu décréter un jour que l'objectif d'un service public était de devenir rentable ? Qui peut croire que l'on préservera notre pacte républicain en fermant les lignes ferroviaires qui ne rapporteraient pas d'argent, en vendant nos aéroports à des oligarques, notre appareil industriel ou, bientôt, nos barrages hydroélectriques ?

Nous considérons que les services publics doivent être préservés et sanctuarisés.

Il n'est pas acceptable que la SNCF soit à ce point vilipendée, alors qu'elle comptait 200 000 salariés en 1990 et 140 000 aujourd'hui, cependant que le trafic augmentait de près de 50% sur la même période, et alors que l'urgence climatique commanderait que le transport ferroviaire prenne le pas sur l'avion ou la route !

Il est insupportable qu'en France, en 2019, plus de 50 policiers aient pu se donner la mort depuis le début de cette année, épuisés par des conditions de travail déplorables que l'on connaît.

Il est effrayant de se dire que 267 services d'urgence sont en grève, partout en France, dans une quasi indifférence des pouvoirs publics. La fréquentation des services d'urgence a doublé depuis 20 ans ! Qu'attend-on pour prendre la mesure de la gravité de la situation, alors que les conditions de prise en charge des patients et de travail des professionnels n'ont cessé de se dégrader ?

A ce sujet, et puisqu'on nous explique que les comptes de la sécurité sociale sont en péril, il faut signaler que le Gouvernement a décidé de faire financer les mesures en faveur des Gilets Jaunes sur les fonds de la sécurité sociale... alors même qu'il exige dans le même temps 4 milliards d'euros d'économies à l'hôpital public, déjà exsangue.

On est vraiment, je crois, dans la politique des injonctions contradictoires.

Par ce procédé, le gouvernement change la doctrine de la conduite du budget en siphonnant les fonds de la sécurité sociale pour payer les dépenses de l'État, alors que ces deux budgets doivent traditionnellement être séparés et autonomes. Il s'agit d'une rupture sans précédent du fonctionnement autonome de la sécurité sociale, tel qu'il avait été défini en 1945 par le programme du Conseil National de la Résistance.

Et puis enfin, comment ne pas dire un mot du mouvement national des sapeurs-pompiers, toujours davantage sollicités et dans des conditions toujours plus difficiles. Là encore, l'Etat se défause, se contentant de renvoyer la balle aux collectivités locales, alors même que la problématique est d'ordre national.

Décidément ,le nouveau monde fait grise mine.

Comme si cela ne suffisait pas, depuis Paris, ce gouvernement a choisi de mettre les collectivités en coupe réglée, au premier rang desquelles les Conseils départementaux.

Qu'est-ce qu'une collectivité locale sans autonomie fiscale, sans capacité à lever l'impôt, et qui ne vivrait que de subsides plus ou moins généreusement distribués par l'Etat central ?

La réponse est dans la question : ça n'est plus une collectivité, c'est un guichet ou une administration déconcentrée de l'Etat.

Tel est sans doute le projet du gouvernement pour les départements. Après nous avoir infligé une contractualisation aussi contraignante qu'humiliante, après avoir mis fin aux emplois aidés, après s'être ingéré dans nos outils de production du logement social, et après avoir supprimé la taxe d'habitation, voilà qu'on nous annonce que la perte de la recette de taxe foncière va être compensée par l'attribution d'une fraction de TVA. Ne nous trompons pas, il s'agit d'une mesure de vassalisation, qui fera de nous les simples sous-traitants de l'État.

Monsieur le Président, face à de telles attaques et à de telles coupes sombres, nous devrions être aux avant-postes. Nous devrions entrer en résistance, pour faire entendre la voix de nos territoires et défendre l'intérêt de nos concitoyens.

Nous devrions, aussi et surtout, agir, partout là où c'est possible, pour donner de l'air à nos territoires et permettre à toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien, dans les services publics de proximité, d'avoir les moyens de leurs missions et des conditions de travail décentes.

Bien sûr, on nous objectera toujours qu'il y a des contraintes, que ça n'est pas notre compétence, que les finances ne sont pas inépuisables.

Mais là où il y a une volonté, il y a un chemin !

Vous allez nous présenter tout à l'heure la décision modificative n°2, qui actualise le budget primitif 2019.

Nous y verrons que 15 millions d'euros de recettes nouvelles viennent remplir nos caisses, telle une manne tombée du ciel.

Parallèlement, 7 millions d'investissements sont annulés ou reportés.

Nous avons donc une cagnotte de 22 millions. Excusez du peu !

Que nous proposez-vous d'en faire, Monsieur le Président, mes chers collègues de la majorité ?

Hormis quelques centaines de milliers d'euros inscrits cette année pour les échangeurs autoroutiers – qui coûteront au total 8 millions à la collectivité - vous ne proposez rien d'autre que de rembourser des emprunts, alors que la collectivité est plutôt faiblement endettée.

A une époque où l'on emprunte quasiment à taux zéro et où les urgences sont nombreuses, je viens d'en parler, ce choix nous paraît inadapté.

Si l'on peut comprendre qu'une partie de ces réalisations puissent venir améliorer la situation budgétaire de la collectivité, les enjeux et les défis sociaux du moment sur notre territoire commanderaient d'utiliser une autre partie de ces recettes supplémentaires pour donner de l'air à nos projets, et pour parfaire les conditions d'exercice de nos compétences au profit direct de nos populations.

Nous l'avons souvent évoqué ici, nos EHPAD auraient bien besoin de renforts humains, et donc d'efforts financiers.

Les politiques de prévention mériteraient d'être renforcées, en particulier sur les territoires urbains les plus sensibles.

Le PPI des collèges publics, que vous avez révisé à la baisse et différé dans le temps, pourrait être à nouveau priorisé, notamment à Nay ou à Hendaye par exemple...

Et puis il y a, bien sûr, nos propres services, particulièrement malmenés depuis quelques temps, au point que les grèves se poursuivent, en particulier dans les services de la solidarité.

Personne ne fait grève par plaisir ou par simple convenance. Il ne s'agit là que d'un symptôme supplémentaire du malaise qui sévit et du mal-être que l'on a laissé s'installer dans notre administration.

Force est de constater que la crise n'est malheureusement pas derrière nous, tant s'en faut.

Nous vous avons demandé une mission d'information et d'évaluation sur le fonctionnement de nos services. Ses conclusions nous ont été présentées lors de la commission permanente, mais il importe maintenant d'y donner les suites appropriées, en termes de remédiation, dans l'organisation du travail, la reprofessionnalisation des équipes, et sans doute les moyens réels alloués. Il en va du bien-être au travail de nos agents mais aussi du niveau et de la qualité de service rendu à la population.

Quelles mesures concrètes allez-vous prendre ? Quel est votre calendrier en la matière ?

Monsieur le Président, si nous ne desserrons pas un peu les écrous au moment où plus de 20 millions d'euros de marges supplémentaires nous tombent du ciel à travers ce surcroît de droits de mutation, quand le ferons-nous ? La politique du bas de laine a ses limites, surtout

lorsque les besoins vitaux se font entendre sur nos territoires afin de mieux accompagner nos aînés, nos jeunes et les publics en situation de fragilité. Au moment où, depuis Paris, le gouvernement veut rogner et rabougrir chaque jour davantage le rôle de notre institution départementale, faisons justement la preuve de notre ardente utilité en répondant de manière plus ambitieuse et plus volontaire aux attentes qui montent de nos territoires et de nos concitoyens.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi.